



Paris, le 1^{er} février 2023

Les Fédérations des Finances
Solidaires - CGT - FO - CFDT - UNSA - CFTC - CGC

A

Madame Anne BLONDY-TOURET
Secrétaire générale de Bercy

Madame la Secrétaire générale,

Objet : Diagnostic amiante avant travaux et démolition de la tour dite MK1 à Malakoff.

Historique :

Le bâtiment situé à Malakoff, qui a abrité de longues années la Direction générale de l'Insee va être détruit.

Il était la propriété du ministère et placé sous la responsabilité de la Sous-Direction de l'Immobilier de Bercy, qui en était la gestionnaire.

Il contenait des matériaux amiantés, comme beaucoup de bâtiments construits à cette époque. La dégradation de ces matériaux a donné lieu à plusieurs opérations successives de désamiantage, qui ont concerné les sous-sols, la bibliothèque et les parkings, ainsi que certains éléments des portes coupe-feu.

Une information a été donnée à chacune de ces opérations aux organisations syndicales de l'Insee et de Centrale. Les travaux étaient présentés au CHS, puis CHSCT de Centrale ainsi que dans le cadre du Groupe de travail Amiante ministériel du comité technique et du CHSCTM.

Suite aux diagnostics successifs et aux travaux, plusieurs agents ayant travaillé à MK1 ont bénéficié, à leur demande, d'attestations de présence dans les locaux amiantés des sous-sols, comme la bibliothèque, l'imprimerie ou les archives.

Un cas de cancer broncho-pulmonaire touchant un agent de l'Insee particulièrement exposé à ces poussières d'amiante a été reconnu récemment par la Direction de l'Insee comme imputable au service.

Cession de MK1 et démolition :

La cession du bâtiment MK1 aux ministères sociaux va conduire à sa démolition prochaine. A cette occasion, un Repérage amiante avant démolition a réglementairement été réalisé par les ministères sociaux.

Il présente une différence importante avec les diagnostics effectués précédemment. Il comporte une analyse dite "destructive" des éléments du bâtiment qui seront concernés par la démolition et donc de tous les matériaux qui n'étaient pas accessibles lors des repérages antérieurs, dit "visuels".

.../...

.../...

Notre demande :

Il est possible que ce diagnostic destructif ait conduit à la découverte de nouveaux matériaux amiantés.

C'est pourquoi nous vous demandons d'obtenir des ministères sociaux ce diagnostic amiante avant démolition et de bien vouloir nous le communiquer.

Il pourra ainsi être examiné au prochain groupe de travail ministériel amiante fixé le 8 juin 2023, permettre l'analyse complète de la présence d'amiante dans MK1 et en tirer les enseignements nécessaires pour les droits de nos collègues de l'Insee mais aussi de Centrale, qui ont travaillé dans ce bâtiment.

Veillez agréer, Madame la Secrétaire générale l'expression de notre considération distinguée.

Anne GUYOT-WELCKE



Fédération Solidaires

Alexandre DERIGNY



Fédération CGT

Philippe GRASSET



Fédération FO

Denis GREGOIRE



Fédération CFDT

Hervé PAPIN



Fédération UNSA

Stéphane MARSEILLE



Fédération CFTC

Roger SCAGNELLI



Fédération CGC